

FONTAINE

rive gauche

votre magazine municipal ♦

395
janvier 2025

ville-fontaine.fr



DOSSIER

**PROPRETÉ URBAINE :
UNE ACTION RENFORCÉE**



Ville de
FONTAINE

10

DOSSIER ♦

Propreté urbaine : une action renforcée



LES ACTUS ♦



5 Sportifs et bénévoles à l'honneur

7 Conférence sur les soins sans consentement

GRAND ANGLE ♦



16 Zone industrielle des Vouillants : un projet ambitieux

SORTIR ♦



18 Le VOG

19 La Source

**LIBRE
EXPRESSION ♦
22**

**VIE PRATIQUE ♦
23**

FONTAINE
rive gauche

395
janvier 2025

ISSN 0998 7894.

Directeur de la publication : Franck Longo

Directrice de secteur : Lydie Chevallier

Directeur de la communication : Jules Nale

Rédaction : Nathalie Pascal, Jules Nale

Photographies : Philippe Tripiér

Conception graphique : Adrien Pinna, Jules Nale,
Service communication de la Ville de Fontaine,
89 mail Marcel Cachin, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24
communication@ville-fontaine.fr

Impression :

Imprimerie Champagnac, 5 Rue Félix Daguerre
15000 Aurillac
04 71 48 51 05

Diffusion : Géo Diffusion

Tirage : 11 500 exemplaires

Dépôt légal : 4^e trimestre 2024

PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Le journal est diffusé dans les boîtes aux lettres de la commune. En cas de problème, merci de contacter le service communication :
communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20





♦ **Franck Longo**, Maire de Fontaine

La propreté c'est l'affaire de tous

”Le nombre d'agents dédiés à la propreté a augmenté de 20% et la Ville a investi près de 420 000€ dans du matériel plus performant.”

Chères Fontainoises, chers Fontainois,

Chaque jour, nos équipes sont mobilisées pour faire de Fontaine une ville propre et agréable à vivre. Les moyens humains et matériels ont été renforcés. Le nombre d'agents dédiés à la propreté a augmenté de 20% et la Ville a investi près de 420 000€ dans du matériel plus performant : camion-pince et camion-benne, aspirateur à feuilles, balayeuse, véhicule dédié au nettoyage des tags. Pour lutter contre les incivilités, nous avons également déployé un réseau de caméras, en soutien aux agents sur le terrain. Les nouvelles procédures ont permis ainsi de réduire les dépôts sauvages de 60% sur la commune.

Malgré ces progrès encourageants, il ne faut rien lâcher. Il faut poursuivre nos efforts et sensibiliser toutes et tous, dès le plus jeune âge. Deux fois par an, habitants et élus sont conviés à une matinée de nettoyage de nos rues aux côtés des agents municipaux. C'est un temps important pour montrer que tout le monde peut, à son niveau, contribuer à améliorer son cadre de vie. La propreté c'est l'affaire de tous, je ne cesserai jamais de le rappeler.

Cette année, nous avons également mis en place une application permettant à chacun de signaler rapidement les dépôts sauvages. Je vous invite à vous en servir régulièrement. Vous trouverez toutes les informations sur ces actions et bien plus encore dans le dossier de ce mois-ci.

Je tiens à remercier chaleureusement les nombreux Fontainois qui ont participé au Marché de Noël. Pendant quatre jours, ce rendez-vous a su réchauffer les cœurs et renforcer les liens qui nous unissent en cette fin d'année.

Je vous donne rendez-vous vendredi 10 janvier 2025 à 18h30 à La Source pour une cérémonie des vœux tout en musique. Un moment de partage et de convivialité pour commencer cette nouvelle année en douceur.

Avec mes sentiments dévoués



Toute l'actualité de votre ville : **ville-fontaine.fr**

et sur les réseaux sociaux





Vœux du Maire à la population

Les Fontainoises et Fontainois sont invités à la cérémonie des vœux le 10 janvier à 18h30 à La Source. Un orchestre du Conservatoire de musique, dirigé par Cécile Rey-Richeton, interprétera Peter Gunn des Blues Brothers et Conquest of Paradise de Vangelis. Le Maire et les élus présenteront leurs vœux et remettront des médailles de la Ville aux personnalités du monde associatif particulièrement engagées pour la commune. Un moment convivial autour de la galette des rois clôturera la soirée.

Vendredi 10 janvier 2025 à 18h30

→ La Source



Des colis de Noël distribués par les enfants !

Pour la 5e année consécutive, la Ville de Fontaine a offert un colis de Noël aux Fontainois de plus de 70 ans. Plus de 1 500 colis ont été distribués du 10 au 12 décembre à la salle Edmond Vigne. En cette période de fin d'année, ce présent se veut un témoignage de soutien et de solidarité envers les aînés. Ce moment convivial et festif offre aussi l'opportunité d'un temps d'échange entre les aînés, leurs élus et les agents communaux.

Nouveauté cette année, les écoliers fontainois qui avaient décoré les cartes de vœux remises avec les colis étaient présents pour présenter leur projet. Une belle façon de favoriser les liens intergénérationnels !



Animation

UN MARCHÉ DE NOËL FÉERIQUE

Du 20 au 23 décembre, le marché de Noël de la Ville a une nouvelle fois enchanté petits et grands grâce à ses nombreux stands et animations gratuites.

Pendant 4 jours, près de 1400 visiteurs ont découvert des produits locaux et des créations artisanales, le tout dans une ambiance musicale et chaleureuse. Le week-end a débuté en beauté avec les élèves de la chorale et une soirée animée par la troupe Fanfà l'Ouest. De nombreux artistes et associations ont ensuite enchanté ce marché : Jazzy Swing, l'ensemble d'accordéons, les Gospel Singers, le Big Band de l'Oeuf, un clin d'œil à Céline Dion et, bien sûr, la fanfare du Père Noël !

Visite de la maison du Père Noël

Les plus jeunes ont visité la maison du Père Noël. Ils ont immortalisé ce moment magique en photos avant de s'élancer vers le château gonflable géant ou les ateliers de maquillage.

Succès pour le marché solidaire

Le lundi 23 décembre, malgré la pluie, les Fontainois ont été conquis par le traditionnel marché solidaire et les nombreuses idées cadeaux proposées par les associations locales et artistes amateurs.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition inoubliable !



Parole d'élue

"Le marché de Noël, c'est l'un des temps forts de l'année pour la Ville et ses habitants ! Au-delà des animations gratuites pour toutes et tous c'est aussi l'occasion de mettre à l'honneur nos commerçants et artisans locaux. Le marché solidaire permet aussi de donner de la visibilité aux associations locales. Un temps convivial, de partage et de solidarité pour clôturer l'année !"

Evelyne De Caro, Adjointe à l'économie, commerce et attractivité.



Événement

CARNAVAL : MAIS OÙ EST CHARLIE ?

Le mardi 11 mars, ne manquez pas le traditionnel Carnaval organisé par la commune en partenariat avec de nombreux acteurs locaux. Rendez-vous à 18h devant l'Hôtel de Ville. Thème de cette édition : « Où est Charlie ? ».

Ce temps fort de la vie locale rassemble chaque année services municipaux, partenaires et bénévoles qui s'investissent pendant plusieurs semaines pour faire du Carnaval un événement inoubliable. La soirée débutera avec la présentation des chars réalisés par les écoliers fontainois, suivie d'une déambulation. Échassiers, jongleurs et autres personnages fantastiques animeront cette parade festive qui se déroulera en musique, grâce à la participation des élèves du conservatoire de musique.

Une soirée enflammée

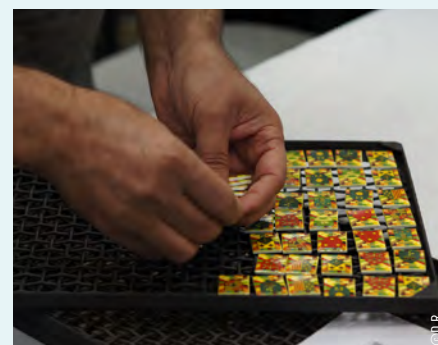
Rendez-vous dès 18h sur le parvis de l'Hôtel de Ville pour la déambulation des chars jusqu'au collège Jules Vallès où vous pourrez assister au traditionnel embrasement du caramantran avec une méthode inédite dès 19h. La soirée sera suivie d'un spectacle captivant de cracheurs de feu. Une petite buvette et de la musique seront également au programme pour prolonger la fête.

Nous vous attendons nombreux, vêtus de vos plus beaux costumes sur le thème « Où est Charlie ? » !

2^{ème} édition du thé dansant de la ville en mars !

Les seniors de 65 ans et plus ainsi que leur conjoint sont invités à un grand thé dansant organisé par la Ville. Cet événement aura lieu à la salle Edmond Vigne, le mardi 25 mars, de 14h à 18h. Les inscriptions se dérouleront auprès des Maisons des Habitants George Sand et Romain Rolland, du lundi 3 au vendredi 28 février, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (fermé le mardi matin). Une personne peut inscrire jusqu'à 4 participants. Une pièce d'identité et un justificatif de domicile seront demandés.

Plus d'infos
04 76 27 13 09
04 56 38 22 23



Des fèves fontainoises aux 4 coins du monde

Le savoir-faire artisanal de Fontaine s'exporte bien au-delà de nos frontières, jusqu'en Asie ! Fontaine Insertion, une association spécialisée dans la sous-traitance industrielle, joue un rôle essentiel dans ce succès. Employant plus de 100 personnes en situation de handicap, elle œuvre pour l'insertion et la réinsertion professionnelles. Depuis de nombreuses années, Fontaine Insertion collabore avec l'entreprise Panessiel pour la production de fèves. Chaque année, ce sont des millions de petites figurines en porcelaine qui sont décorées et emballées avec soin dans les ateliers de Fontaine avant d'être distribuées dans près de 600 boulangeries à travers la France. Et le rayonnement de cette entreprise adaptée ne s'arrête pas là. Certaines fèves voyagent jusqu'au Japon où elles se glissent dans des galettes des rois qui sont dégustées à l'autre bout du monde. Ce partenariat met en lumière l'excellence du savoir-faire fontainois et l'impact social d'une initiative qui allie inclusion, solidarité et artisanat.

Plus d'infos
fontaine-insertion.com



Fren'Chicken : spécialités au poulet et naans

Situé au 52 avenue Jean Jaurès, Fren'Chicken est un restaurant spécialisé dans le poulet frit et les naans (galettes de pain cuites au four) qui propose cheese naans, burgers gourmands, naan burgers... Ces spécialités sont élaborées avec des produits frais 100 % français.



Plus d'infos

Facebook : Fren'Chicken

06 41 07 58 04

Instagram: @frenchicken38



Ouverture d'une nouvelle boulangerie

Un point de vente de la Boulangerie de Pierre a récemment ouvert 6 boulevard Paul Langevin (anciennement le Fournil du Père Richard). Cette boulangerie propose des produits confectionnés sur place de façon artisanale par des équipes de boulangers et de pâtisseries. Vous pourrez notamment découvrir plusieurs formules pour les petits déjeuners et les déjeuners.



Plus d'infos

laboulangeriedepierre.fr

04 76 85 10 40



Associations

LES SPORTIFS ET BÉNÉVOLES MIS À L'HONNEUR

La Ville de Fontaine a récompensé les sportifs et bénévoles méritants pour leur investissement dans leur discipline et au sein de leur club respectif.

Le 13 décembre, la Ville a organisé une cérémonie à la maison des associations Nelson Mandela afin de récompenser les champions et vice-champions, ainsi que les athlètes des clubs fontainois ayant participé à des compétitions nationales ou internationales pour la saison 2023-2024. Les bénévoles très investis et les ont également reçu des distinctions pour leur précieuse contribution.

Une belle dynamique sportive

Cette année, les sportifs et bénévoles des associations Union Seyssinet Fontaine Basket, ASF football, ASF cyclisme, ASF aviron, ASF natation, Drac Vercors escalade, ASF boules curie,

se sont particulièrement illustrés. Le Maire Franck Longo, accompagné de Fabrice Ferrand, Adjoint aux sports et à la vie associative, Michel Carras, Conseiller municipal délégué aux équipements sportifs, et Anne-Sophie Chardon, Conseillère départementale, ont chaleureusement félicité les lauréats. Ils ont aussi souligné l'importance et la fierté pour Fontaine de bénéficier d'une belle dynamique sportive. La cérémonie s'est clôturée par un moment convivial autour du verre de l'amitié.

Soutien ton club !

Le 28 novembre dernier, Fontaine a accueilli l'une des étapes du Tour de France «Soutien ton club», un événement organisé par la Ville de Fontaine, en partenariat avec Grenoble Alpes Métropole et la Fondation du sport français. Cette soirée a permis de présenter les dispositifs de soutien en mécénat destinés aux clubs sportifs amateurs de la métropole et impliquant les entreprises et partenaires locaux (France travail, Ma petite sponso...). La rencontre s'est tenue à la salle Edmond Vigne, en présence de 50 clubs, du Maire Franck Longo, de Fabrice

Ferrand, Adjoint au sport et à la vie associative, et de Thierry Semanaz, Vice-président chargé des sports de Grenoble Alpes Métropole. La plateforme «Soutiens ton club » permet à toute association sportive affiliée à une fédération de bénéficier du mécénat sans avoir à gérer les charges administratives et juridiques. Au cours de la soirée, un tirage au sort a été organisé et 10 des clubs présents ont eu la chance de recevoir un soutien financier de 500 €.



Plus d'infos

soutienstonclub.fr



Santé mentale

UNE CONFÉRENCE SUR LES SOINS SANS CONSENTEMENT

Le 5 décembre, la Ville de Fontaine et le Centre hospitalier Alpes-Isère ont organisé une conférence sur les soins sans consentement en psychiatrie auprès des élus et forces de l'ordre. Un sujet qui nécessite une bonne coordination entre tous les acteurs de cette prise en charge d'urgence. Explications.

Plus de 100 professionnels du secteur et plusieurs élus étaient réunis à la salle Edmond Vigne pour aborder la délicate question des soins psychiatriques sans consentement.

Un sujet majeur

La santé mentale est une préoccupation majeure, avec 1 personne sur 4 en France susceptible de souffrir d'un trouble au cours de sa vie. La plupart des patients sont suivis en soins ambulatoires. Cependant, la maladie mentale grave peut parfois altérer la capacité de la personne à repérer ses propres troubles et à solliciter de l'aide. Cet état mène parfois à un risque pour la personne ou pour autrui. L'enjeu consiste donc à organiser un recours aux soins, sans que la personne ait formulé la demande. Une collaboration entre professionnels, familles et aidants est alors essentielle. Les soins psychiatriques non consentis sont strictement encadrés par la loi. Ils demeurent l'exception par rapport à l'ensemble des prises en charge assurées dans les établissements de santé en France.

Quelles sont les procédures ?

Deux procédures d'admission existent. L'une est déclenchée sur décision du directeur d'établissement à la demande d'un tiers ou en cas de « péril imminent » lorsque les troubles mentaux du patient rendent son consentement impossible et que son état nécessite des soins immédiats sous surveillance régulière. L'autre est initiée par le Préfet pour les personnes dont les troubles mentaux compromettent la sûreté des personnes ou portent atteinte, de façon grave, à l'ordre public. Chaque admission en milieu hospitalier se fait sur la base d'un certificat médical circonstancié. En cas de danger imminent constaté par les administrés ou les forces de l'ordre, le Maire peut agir rapidement pour faire constater les troubles mentaux de l'individu en faisant intervenir un médecin ou le SAMU. Une fois le certificat médical rédigé attestant d'un danger imminent, le Maire peut prendre un arrêté provisoire d'hospitalisation sans consentement motivé. Il assure ensuite le lien avec l'établissement d'accueil et le représentant de l'Etat. Cette mesure reste provisoire et juridiquement complexe.



Repérer les troubles en santé mentale

Fontaine a mis en place un conseil local de santé mentale pour coordonner les actions entre élus, psychiatres, usagers, professionnels et améliorer la prise en charge des problèmes de santé mentale. Ce conseil propose notamment des formations aux premiers secours en santé mentale pour apprendre à repérer les troubles et connaître les ressources disponibles. Les 12 et 13 décembre derniers, une dizaine de personnes ont bénéficié d'une session de formation. Les participants ont pu aborder des problématiques familiales, personnelles ou professionnelles. Accompagner et orienter les personnes en souffrance psychique est un devoir citoyen. Aussi, la Ville proposera une nouvelle formation aux premiers secours en santé mentale courant 2025.

Plus d'infos

Espace santé Simone Veil
04 76 26 63 46
clsm@ville-fontaine.fr



Parole d'élus

"Le sujet des soins sans consentement est complexe et essentiel, le recours aux soins sans l'accord de la personne est un sujet très encadré afin d'assurer la protection des libertés de la personne. Cette conférence était un temps important pour rappeler le fonctionnement de cette prise en charge d'urgence qui nécessite parfois l'autorisation du Maire."

Denis Baudet, Conseiller municipal délégué à la politique de la santé et de la petite enfance



Une séance d'initiation à l'éducation canine

L'association Sisu Dog vient en aide aux chiens abandonnés les plus en difficultés en les accompagnant vers le chemin de l'adoption. Face aux refuges souvent saturés, l'association propose une alternative grâce à des familles d'accueil qui sont formées pour accompagner ces animaux abandonnés le temps de leur trouver une famille d'adoption.

Sisu Dog mène également des actions visant à prévenir l'abandon des chiens. Dans ce cadre, Anna Gotszalk, présidente de l'association Sisu Dog, propose des séances d'éducation canine à destination des propriétaires de chiens, des personnes ayant un projet d'adoption ou de toute personne intéressée par le sujet. En partenariat avec la Ville de Fontaine, une séance d'initiation gratuite à l'éducation canine sera proposée le samedi 15 février à l'espace canin de liberté (à proximité de la salle Edmond Vigne). Une belle opportunité d'en apprendre plus sur le comportement de son fidèle compagnon.

Samedi 15 février de 10h30 à 12h30

→ Espace canin de liberté

Gratuit, sur inscription : 04 76 28 75 53

Plus d'infos
ville-fontaine.fr
sisudog38@gmail.com



Mobilité

TRANSPORT PAR CÂBLE: DES ÉTUDES POUR CONFORTER LE PROJET

Le 6 décembre a eu lieu une conférence de presse du Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG) pour rappeler sa position à la suite de l'avis donné par la commission d'enquête en mars dernier concernant la création d'un transport par câble entre Fontaine et Saint-Martin le Vinoux.

Cette commission d'enquête avait soulevé certaines interrogations, parmi les principales, figurait celle de la fréquentation et s'il n'existait pas d'autres alternatives comme une ligne de bus. Enfin, le coût jugé élevé suscitait des doutes, avec notamment la suspension du développement du projet des portes du Vercors sur la partie Sassenageoise.

Une nouvelle étude pour repenser le projet

Le SMMAG, maître d'ouvrage, a choisi de présenter un nouveau projet pour mieux prendre en compte ces questionnements et, a décidé d'actualiser les études afin de rappeler la pertinence de ce projet qui sera un maillon essentiel des transports urbains, pour connecter les deux rives à la presqu'île scientifique.

Cette nouvelle étude prendra environ deux ans.

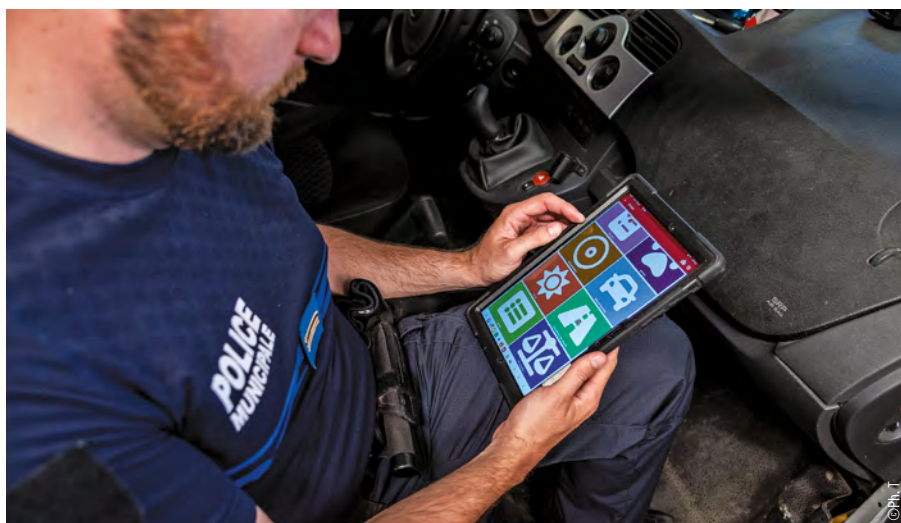
La Ville rappelle son soutien

La Ville rappelle son soutien à ce projet qui permettra de mieux connecter la ville au pôle scientifique de l'agglomération. Ce projet est également indispensable pour la réussite du futur pôle d'échange multimodal de La Poya et du projet de vie des Portes du Vercors. Sans oublier la fierté pour la Ville de voir l'entreprise Pomagalski leader mondial en matière de conception de transport par câble mettre son savoir-faire au service d'un projet local et structurant pour le territoire.

Travaux boulevard Paul Langevin : modernisation des feux

Courant janvier, la Métropole de Grenoble modernise son réseau de feux tricolores afin de raccorder ces derniers à la fibre optique. Ces travaux vont notamment permettre de suivre à distance l'état de fonctionnement des équipements et aussi, améliorer la régulation du trafic en réduisant les interventions manuelles sur place.

Ces travaux impliquent une fermeture partielle du boulevard dans le sens Sassenage/Grenoble. Durant cette période les véhicules pourront circuler sur la contre-allée parallèle du boulevard qui sera mise en sens unique tout au long de la durée des travaux. Afin de limiter les gênes occasionnées, les travaux se dérouleront uniquement de 9h à 16h du lundi au vendredi.



Police Municipale

INCIVILITÉS : UNE NOUVELLE PLATEFORME DE DÉCLARATION

Depuis l'automne dernier, un nouveau service permet aux habitants de signaler les incivilités du quotidien à la police municipale 24h/24. Zoom sur ce nouveau dispositif.

Cette plateforme est un nouvel outil qui permet de signaler des incivilités en ligne, à tout moment de la journée. De leur côté les agents de la police municipale peuvent assurer un suivi optimisé des déclarations. La plateforme est accessible depuis la page d'accueil du site internet de la Ville et est facile d'utilisation.

De nombreuses déclarations effectuées

Les Fontainois ont déjà adopté ce dispositif avec de nombreuses déclarations effectuées en ligne. En cas d'urgence, il demeure toutefois nécessaire de joindre directement la police nationale en composant le 17 ou la police municipale au 06 85 19 53 21.

 Plus d'infos
ville-fontaine.fr

Lien direct vers la plateforme via ce QR CODE :



Nouveauté : des permanences de la Licra à l'Hôtel de ville

Vous vous sentez victime de racisme ou d'antisémitisme ? Vous souhaitez mieux connaître vos droits et les outils juridiques pour vous défendre en cas de discrimination ? À partir du 28 janvier, l'antenne régionale de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) tiendra des permanences à l'Hôtel de ville le dernier mardi de chaque mois, de 15h à 17h. Ouvertes à tous avec ou sans rendez-vous, ces permanences permettent de vous aiguiller dans vos démarches et de mieux connaître vos droits.

 Plus d'infos
Service prévention, médiation
04 76 27 58 71
Licra : grenobledelegation@licra.org



Nouveau site d'escalade : hommage à Luce Douady

Les élus du Conseil municipal du 16 décembre dernier, les membres du conseil ont délibéré pour renommer le nouveau site d'escalade Luce Douady en hommage à cette très jeune grimpeuse championne du monde de bloc tragiquement décédée à l'âge de 16 ans sur un sentier d'approche vers un site d'escalade. Anciennement nommé "SDIS", ce site a fait l'objet de travaux de nettoyage et de sécurisation des voies pour permettre la pratique de l'escalade.

Il vient compléter l'offre déjà existante composée des sites Pierre Béghin, coup du sabre et DJ face. Près de 10 voies d'escalade sont à découvrir sur le territoire de Fontaine.



PROPRETÉ URBAINE: UNE ACTION RENFORCÉE

Depuis 2020, la Municipalité s'est engagée pour une ville propre et embellie. L'équipe du service propreté urbaine a été renforcée et des investissements en matériel ont été réalisés, notamment avec l'acquisition de nouveaux véhicules. Afin de lutter contre les incivilités qui nuisent à la propreté des espaces publics, des caméras ont aussi été installées dans plusieurs lieux de la commune. Enfin, des actions de sensibilisation sont régulièrement organisées. Chacun à son niveau a en effet un rôle à jouer pour garder sa ville propre et agréable à vivre.

+20% d'agents
de propreté
urbaine en 2023



760 tonnes de déchets
ramassés dans les rues en
2023 pour un coût de
163 280 €

62 km
de trottoirs
entretenus



147 tonnes de dépôts
sauvages collectées pour un
coût de **37 220 €** en 2023

90 km de
voiries nettoyées
régulièrement



Création d'**1** espace
canin
et de **15** canisettes





Propreté canine : concilier liberté et respect

Les déjections canines posent un problème d'hygiène publique. La Ville met à disposition 15 canisettes nettoyées chaque mercredi et incite les propriétaires à ramasser les déjections, avec 25 distributeurs de sacs installés à cet effet. Le ramassage est obligatoire, sous peine d'une amende de 68 €. À l'automne 2023, un espace canin de liberté d'une surface de 880 m² a été aménagé à proximité de la salle Edmond Vigne. Cet espace sécurisé permet aux propriétaires de chiens de faire courir librement leur animal. Dans cet espace aussi les maîtres doivent ramasser les besoins naturels de leur animal.

Petit rappel civique: Des sacs sont mis à disposition par la Ville pour ramasser les déjections de vos compagnons à 4 pattes. Un seul sac suffit, merci d'en laisser aux autres !

Un nouveau comité d'usagers

La Ville poursuit son engagement à échanger avec les habitants sur les usages des équipements publics en créant un comité d'usagers des espaces canins. Pour participer, il suffit d'envoyer votre candidature par mail à l'adresse suivante : democratie-participative@ville-fontaine.fr ou se signaler directement à l'accueil de l'Hôtel de ville. Les candidatures sont ouvertes à tous les habitants de Fontaine.



PROPRETÉ URBAINE : QUI FAIT QUOI ?

La Ville de Fontaine assure la propreté de la ville, Grenoble Alpes Métropole intervient en complément pour le désherbage des voiries et la collecte des ordures ménagères.

Que fait Fontaine ?

La commune de Fontaine assure le nettoyage des espaces extérieurs (voiries, espaces verts, squares, parcs...), le déneigement, le fleurissement. Elle gère le mobilier urbain des parcs et squares, les corbeilles de rue, les arbres des parcs publics, les bacs à fleurs, les stèles et monuments, les sanitaires et les bornes d'eau potable. Les agents communaux sont aussi chargés de la collecte des dépôts sauvages, notamment des encombrants, du nettoyage des cours d'écoles, des marchés Marcel Cachin et Louis Maisonnat, du ramassage des feuilles mortes, du désherbage des cimetières.

Pour toute demande d'intervention

ville-fontaine.fr rubrique Ma ville/Demande d'intervention

Services techniques: 04 76 26 93 30

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Que fait la Métropole ?

La Métropole est responsable de la collecte des déchets, de l'entretien des voiries, des infrastructures (ponts, passerelles, pistes cyclables...), de l'installation du mobilier urbain (bancs, potelets...), des aménagements spécifiques (îlots directionnels, giratoires, ralentisseurs, signalisation horizontale et verticale, feux tricolores...), des arbres d'alignement (allée des Balmes, mail Marcel Cachin, boulevard Paul Langevin...). Elle effectue aussi le désherbage des voiries et des trottoirs, une fois par an à Fontaine.

Pour signaler un problème sur la voirie

(mobilier cassé, chaussée ou trottoirs endommagés)

grenoblealpesmetropole.fr rubrique Mes aides mes démarches/Réaliser une demande en ligne. Grenoble Alpes Métropole : 0 800 500 027 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Voirie : des responsabilités partagées

Métropole	Ville
Trottoirs et voirie (sauf exceptions)	Parcs et jardins (sauf exceptions), aires de jeux
Panneaux de signalisations et feux rouges	Éclairage public
Plantation d'arbres	Entretien des arbres et des espaces verts
Ralentisseurs	Arrêtés de stationnement sur l'espace public
Marquage au sol	Arrêtés de circulation et de travaux
Arceaux vélos	Mobilier d'agrément



DES AGENTS MOBILISÉS 7 JOURS SUR 7

Fontaine s'engage et investit pour une ville propre et embellie. Les effectifs du service propreté urbaine ont récemment été renforcés et la Ville a fait l'acquisition de nouveaux véhicules.

Les équipes du service propreté urbaine se mobilisent chaque jour pour maintenir un cadre de vie agréable. Le service propreté urbaine est composé de 18 agents et d'un responsable, 3 agents supplémentaires ayant renforcé les effectifs début 2023.

Les agents du service propreté urbaine travaillent 7 jours sur 7, toute l'année, quelle que soit la météo (pluie, neige, froid, canicule) pour nettoyer et embellir la commune.

Une étroite collaboration avec les agents des espaces verts

Plusieurs opérations (ramassage des feuilles mortes, désherbage, entretien des cimetières...) sont réalisées en étroite collaboration avec l'équipe des espaces verts composée de 11 agents. Objectifs : contribuer à un cadre de vie de qualité pour les Fontainois.

De nouveaux véhicules

Au cours de ce mandat la Ville a aussi fait l'acquisition de plusieurs véhicules pour le service propreté urbaine. Un fourgon est désormais plus spécifiquement dédié au nettoyage des tags (coût : 51 022 € TTC). Un nouveau camion benne permet d'assurer la collecte des déchets lors des marchés ainsi que des collectes complémentaires au niveau des cimetières de la Ville et du parc de La Poya (coût : 88 395 € TTC). Une balayeuse livrée courant 2023 a remplacé l'ancien véhicule vieillissant (coût : 270 515 € TTC).

Ces véhicules fonctionnent au gaz ou à l'électricité et répondent à la réglementation liée à la ZFE (zone à faibles émissions). Pour rappel, cette réglementation vise à réduire la pollution aux particules fines et à améliorer la qualité de l'air. Enfin, la Ville a récemment investi dans une benne avec grue pour le ramassage des encombrants dont la livraison est prévue au premier trimestre 2025 (coût : 92 028 €).



Lutte contre les tags

Afin de lutter contre cette pollution visuelle, les agents de la Ville nettoient les tags sur les bâtiments publics communaux et peuvent intervenir sur le patrimoine privé. Ils visent prioritairement les inscriptions à caractère injurieux. La Ville propose ainsi aux propriétaires de maisons individuelles et aux syndicats d'immeubles de signer une convention l'autorisant à enlever les inscriptions sur les murs des immeubles ou des maisons individuelles dont ils sont propriétaires.

Comment faire ?

Cette autorisation est disponible sur le site ville-fontaine.fr, rubrique Demandes d'intervention. Le document est ensuite à retourner par mail à l'adresse suivante : accueil.ctm@ville-fontaine.fr



Label eco-propre : défi relevé !

En 2023, Fontaine s'est engagée dans la démarche Label Eco-propre. Ce label récompense les collectivités qui mènent des actions pour améliorer durablement la propreté de leurs espaces publics. La première étape consiste à s'évaluer et se faire analyser. Aussi, pendant plusieurs mois, les agents municipaux ont quantifié le volume et la nature des déchets ramassés via une application dédiée et ont transmis les données à l'association des villes pour la propreté urbaine.

Fontaine a ainsi obtenu la première étoile d'un label qui en compte 5. Un beau challenge porté par les agents de la Ville !



DÉCHETS ET ENCOMBRANTS : ADOPTONS LES BONS GESTES

Les agents du service de la propreté urbaine collectent régulièrement divers déchets et des encombrants dans la ville. Les équipes sont cependant trop souvent confrontées à des dépôts sauvages.

En 2023, 760 tonnes de déchets (encombrants, déchets jetés sur la voirie, déchets verts, bois et cagette, ferraille, cartons issus des marchés...) ont été collectées par les agents de la Ville, pour un coût de 163 280 €. Les encombrants représentaient 147 tonnes et un coût de 37 220 €, les déchets diffus sur la voirie 93 972 €.

Gestion des déchets : une nouvelle organisation

Depuis 2023, les déchèteries de la Métropole ne sont plus accessibles aux professionnels et aux communes, qui doivent désormais avoir recours à des prestataires privés. Cette nouvelle procédure engendre des coûts supplémentaires pour la Ville. Afin d'optimiser ces coûts et en partenariat avec la Métropole, la Ville a aménagé une plateforme de pré-tri dans la zone d'activité de l'Argentière.

Propreté urbaine : tous concernés

Pour lutter contre les dépôts sauvages, la Ville a installé des caméras et des panneaux d'information dans plusieurs zones identifiées comme des points noirs. Ces panneaux rappellent que les dépôts sauvages peuvent entraîner une amende de 1 500 €. Le civisme est essentiel pour préserver un cadre de vie agréable et favoriser une optimisation des coûts de gestion des déchets. En matière de propreté urbaine chaque geste compte !



Nouveau service de collecte des objets volumineux

La Métropole propose un nouveau service de collecte des objets volumineux, gratuit et sur rendez-vous. Ce dispositif vient compléter les autres solutions existantes (dons aux associations, dépôts en déchèteries...). Les objets volumineux pris en charge par le prestataire de la Métropole sont triés, contrôlés et le cas échéant réparés. Les objets en bon état sont revendus à prix réduit dans des boutiques solidaires ou distribués à des familles fragilisées.



Plus d'infos
0 800 500 027
grenoblealpesmetropole.fr rubrique Mon quotidien, ma Métropole / Gérer mes déchets



LA PROPRETÉ C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Chaque année, la Ville organise plusieurs événements afin de sensibiliser habitants et acteurs fontainois à l'importance de la propreté urbaine et de la gestion des déchets. Zoom sur les principales actions.

Les actions de sensibilisation menées visent à impliquer les habitants et à rappeler qu'en matière de propreté urbaine et de gestion des déchets, chaque geste compte.

Matinées nettoyage : un engagement collectif

Deux fois par an, la Ville organise des matinées nettoyage auxquelles les habitants sont conviés. Équipés de sacs, gants et pinces fournis par la Ville, les Fontainois arpentent les rues pour ramasser les déchets. Une équipe s'occupe des encombrants. Ces actions collectives, auxquelles participent les élus, sensibilisent le public à l'importance du travail effectué quotidiennement par le service propreté urbaine et encouragent un comportement citoyen.

Font'aime sa terre : agir pour l'environnement

Au printemps 2024, à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, la Ville de Fontaine a organisé Font'aime sa terre, une semaine dédiée au développement durable. De nombreux ateliers ont été proposés : fabrication d'un four solaire, création de bougies upcyclées, créa'récup, fabrication d'hôtels à insectes, ateliers cuisine... Parmi les nombreuses animations au programme, une brocante qui a connu un vif succès et une déchèterie mobile qui a permis aux habitants de déposer leurs encombrants. Rendez-vous en 2025 pour la 2e édition de cet événement !



Plus d'infos et contacts
ville-fontaine.fr



2

QUESTIONS À

Frédéric Quantin

Conseiller municipal délégué à la propreté urbaine, espaces verts, éclairage

Quelles actions concrètes et moyens la Ville a-t-elle mis en place pour améliorer l'entretien de la commune ?

L'un des principaux engagements de la municipalité concernant l'entretien des espaces et voiries était d'avoir un service réactif qui puisse s'adapter aux contraintes climatiques et aux besoins saisonniers. Pour cela, après le recrutement de 3 nouveaux agents en 2023, ce sont près de 18 agents de la propreté urbaine qui sont mobilisés 7 jours sur 7 en collaboration avec le service des espaces verts afin d'avoir un service réactif et de qualité. L'acquisition de nouveaux véhicules notamment un aspire-feuilles ont permis d'améliorer le cadre de travail des agents et l'efficacité du service, au total c'est plus de 400 000 € qui ont été investis.

L'arrivée de l'automne a-t-elle engagé du travail supplémentaire ?

La venue de l'automne nécessite toujours un entretien accru des voiries, nous avons donc lancé une opération de grande envergure pour le ramassage des feuilles mortes et le désherbage qui a mobilisé jusqu'à 10 agents par semaine. Cette opération a débuté en novembre et avait pour but que tous les espaces publics puissent être concernés par au moins un passage d'entretien. Pour un meilleur confort de travail des agents et une meilleure performance nous avons également fait l'acquisition d'un aspire-feuilles d'une valeur de 10 000 €. Tout comme la balayeuse achetée en 2023 (d'une valeur de 270 500 €) ces investissements sont nécessaires pour répondre au mieux aux besoins des usagers.



Permanences Alec : un accompagnement personnalisé

Les permanences Alec initiées en 2023 en partenariat avec la commune de Seyssins se poursuivent. Objectif : permettre aux particuliers de réaliser des économies d'énergie et d'avoir recours aux énergies renouvelables. Lors des rendez-vous, les habitants bénéficient d'un conseil de proximité indépendant et d'un accompagnement personnalisé pour de nombreux projets : rénovation, isolation, système de chauffage, dispositifs d'aides financières...

Les dates des permanences en 2025

Lundis 3 février, 7 avril, 9 juin, 6 octobre et 1er décembre

Hôtel de Ville à 13h30, 15h ou 16h30

Gratuit, sur rendez-vous auprès de l'Alec au 04 76 14 00 10

Plus d'infos
grenoblealpesmétropole.fr
04 76 00 19 09



Aménagement

ZONE INDUSTRIELLE DES VOUILLANTS : UN PROJET AMBITIEUX

Des opérations d'aménagement sont actuellement menées sur la zone industrielle des Vouillants. Le point sur ces travaux d'envergure.

Les objectifs des aménagements en cours sur la zone industrielle des Vouillants sont multiples. Il s'agit notamment de permettre un usage partagé des espaces de circulation, de favoriser les modes de déplacements doux et d'améliorer l'accessibilité. Les aménagements prennent en compte les risques technologiques ainsi que ceux liés aux inondations ou aux glissements de terrain.

Sécuriser et végétaliser

Les opérations prévues vont permettre de sécuriser les espaces publics, de redynamiser et valoriser l'image de la zone industrielle et d'aménager des itinéraires pour les piétons, les cycles et les trottinettes. La végétalisation et l'embellissement du secteur sont également au cœur des préoccupations.

Les travaux sont prévus sur les 3 rues principales de la zone industrielle : rue Lucien Sampaix, rue Jean-Pierre Timbaud et rue René Camphin. Ils visent à réduire la vitesse des véhicules (rétrécissement de la chaussée) et sécuriser les déplacements des piétons, cycles et trottinettes (création d'un trottoir continu et de pistes cyclables). Le stationnement sera également réorganisé avec une augmentation du nombre de places (+36 places pour la rue Jean-Pierre Timbaud) et des opérations de végétalisation embelliront le cadre de vie.

Une zone agréable et accessible à tous

Ce projet d'aménagement représente une étape importante pour la revitalisation de la zone industrielle des Vouillants et permettra aux Fontainois de bénéficier d'un environnement plus agréable et accessible à tous.

Estimation du coût total des travaux :
2 170 153 € TTC

• Part Ville : 69 868 € TTC

• Part Métropole : 2 100 284 € TTC

Plus d'infos
04 76 26 93 30

Parole d' élu

"Cette zone industrielle est la première de la Métropole à bénéficier d'un réaménagement aussi important. Travailler dans un environnement agréable est un atout pour soutenir l'activité économique."

Laurent Thoviste, Adjoint à l'urbanisme, au cadre de vie, au renouvellement urbain durable et à la politique de la ville



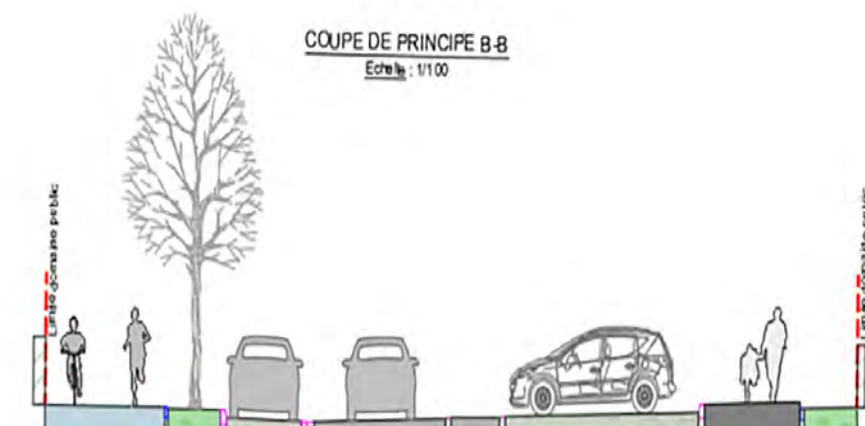
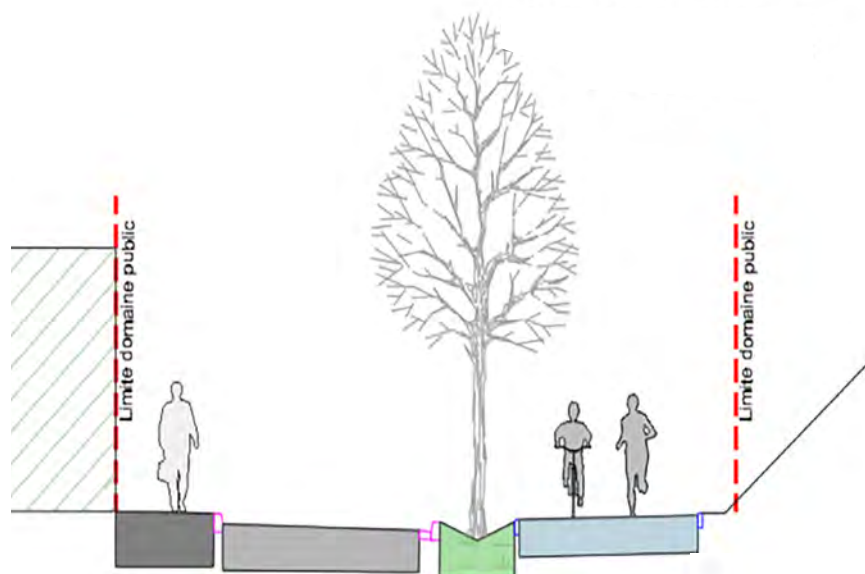


Aménagement

Le planning prévisionnel des travaux de la ZI des vouillants

Rue Lucien Sampaix, les travaux débutés en septembre dernier se sont achevés fin décembre 2024. Rue Jean-Pierre Timbaud, les opérations ont débuté mi-novembre 2024 par une mise en sens unique en direction de la rue Lenoir et devraient s'achever en avril 2025. Le début des travaux de la rue René Camphin (extrémité sud) est prévu courant 2025 et la durée est estimée à 3 mois.

Schéma des aménagements rue Camphin et Timbaud :



Le Mois de l'énergie : 2^e édition

Chaque année, Grenoble Alpes Métropole, en partenariat avec les communes, l'Alec et plusieurs acteurs locaux organise le Mois de l'Énergie sur l'ensemble de l'agglomération. La prochaine édition aura lieu du 25 janvier au 26 février 2025. Pendant un mois, plus de 50 événements se dérouleront dans la Métropole grenobloise. Au travers de visites, ateliers, conférences, découvrez des solutions pour faire des économies d'énergie au quotidien, rénover votre logement et faire le choix des énergies renouvelables.

Zoom sur les événements organisés à Fontaine

Atelier « Économiser l'énergie chez soi » animé par l'Alec

Découvrez des astuces et du matériel simple à installer pour réduire votre consommation d'eau et d'énergie tout en préservant votre confort, le tout dans une ambiance conviviale.

Vendredi 31 janvier de 18h à 19h30

→ Maisons des habitants Romain Rolland

Vendredi 21 février de 18h à 19h30

→ Maisons des habitants George sand

Sur inscription au 04 76 00 19 09

Samedi 1er février

Visite d'une copropriété rénovée

Bénéficiez de conseils d'experts pour réaliser vos travaux de rénovation énergétique en copropriété.

→ 8 rue Gabriel Péri de 14h à 15h

Sur inscription au 04 76 00 19 09

Balade thermographie

Présentation de la thermographie infra-rouge, suivie d'une déambulation dans le quartier avec démonstration de l'utilisation de la caméra thermique.

Mercredi 17 février de 18h à 19h30

→ Salle Pierre Fugain

Sur inscription au 04 76 00 19 09



Autour de l'exposition

Tous les samedis à 15h

Visites commentées de l'exposition de Kako par une médiatrice culturelle

Jeudi 23 janvier à 18h

Vernissage

→ Espace Nelson Mandela

Jeudi 13 février à 18h

Dévernissage

Un concert sera donné par l'ensemble de clarinettes et les 2 duos flûte-clarinette du Conservatoire de musique.

→ VOG

Plus d'infos
levog-fontaine.eu
 06 73 21 46 67



EXPOSITIONS

À la découverte des talents fontainois

Du 23 janvier au 13 février, les artistes amateurs fontainois exposent au VOG et à la maison des associations Nelson Mandela.

Fontaine inspire... Créations sur le thème de la vannerie, peintures abstraites, graffs, découvrez les œuvres de 3 artistes locaux.

Amélie Feugnet, l'engagement écologique

Amélie Feugnet, artiste résidant à Fontaine, se distingue par sa pratique artistique centrée sur la vannerie et la création d'installations. Son inspiration trouve racine dans le bois des Vouillants où elle collecte des éléments de la végétation et enregistre des sons pour donner vie à ses œuvres. Elle assemble ensuite sa collecte pour donner naissance à des formes à la fois énigmatiques et réconfortantes. Ses œuvres invitent le spectateur à vivre des expériences sensorielles uniques, rétablissant ainsi un lien profond et réparateur avec la nature. Elle encourage une réflexion sur notre rapport à l'environnement et sur la nécessité de préserver ces espaces précieux.

Benjamin Berton, un univers entre peintures et graffs

Né à Fontaine en 1993, Benjamin Berthon a développé son savoir-faire artistique de manière autodidacte. Muni de stylos de peinture, il donne libre cours à son imagination. Il pratique le "body paint graff", un art qui s'exprime sur le corps de modèles vivants. Il a aussi recours à des techniques de peinture au spray sur toile et feuille acrylique. Avec les années et

l'expérience, il a développé son art à travers des compositions oniriques, faites de pochoirs qu'il crée lui-même.

Kako, des peintures abstraites

Kako est une artiste qui vit et travaille à Fontaine. Elle réalise des peintures abstraites, qui se mélangent à des formes géométriques colorées. Pour réaliser ses peintures elle utilise principalement la technique du « pouring ». Cette technique consiste à créer des coulées de peinture de manière aléatoire ou des textures, avec des effets d'accumulation de bulles, de cellules ou d'écailles colorées.

Exposition d'Amélie Feugnet et Benjamin Berthon

Du 23 janvier au 13 février

→ Maison des associations Nelson Mandela

Exposition de Kako

→ VOG





CONCERTS

Des légendes et du son

En ce début d'année, rendez-vous à La Source pour un spectacle musical qui vous plongera dans l'univers légendaire des Beatles et un concert d'Astonvilla aussi abrasif que mélodique.

Spectacle musical et concert d'exception, les amateurs de pop/rock vont voyager dans le temps et vibrer au rythme du son et des émotions !

The Beattles factory, un authentique voyage musical

Yesterday, Let It Be, Help ! Qui n'a jamais chanté ou vibré au rythme des chansons des Beatles? The Beatles Factory vous invite à découvrir le spectacle Days in a Life, une célébration de l'œuvre musicale légendaire des Beatles. Depuis 50 ans, leur musique traverse les générations sans jamais perdre de son attrait. Ce show allie passion et talent, intégrant une section de cordes au quatuor rock pour réinterpréter le son des années 60. Plus qu'un concert, c'est une expérience authentique qui transporte le public à travers le temps. Ce show met en lumière la musique intemporelle des Beatles et ravive les souvenirs grâce à une narration poétique portée par une voix lointaine.

Astonvilla, la puissance élégante

Après plus de 1200 concerts, Astonvilla annonce un 6^e album. Voix chaude, paroles claires, son pop rock électro, Astonvilla déploie sur scène une puissance d'une grande élégance. Leurs nouveaux titres incitent à être dans le mouvement infini tandis que leurs « classiques » (Raisonne, L'âge d'or, Un million de lézards) font danser les corps et briller les yeux. Emmené par Fred

Franchitti, le groupe transpose un sentiment d'urgence à des guitares nerveuses, à des chansons à la force abrasive et mélodique, avec une narration renouvelée.



Beattle factory (pop, spectacle musical)
Vendredi 24 janvier à 20h30

→ La Source
Tarif : 10 € à 17 €

Astonvilla (rock)
Jeudi 30 janvier à 20h30

→ La Source
Tarif : 10 € à 17 €

Q Programmation complète
lasource-fontaine.fr



Abandonnez vos repères avec Les Désaxés !

Sylvie Guillermin, figure incontournable de la danse contemporaine à Grenoble, s'associe à Arash Sarkechik, compositeur et musicien aux multiples talents, pour proposer une expérience artistique singulière. Ensemble, ils créent un univers où les mélodies orientales, les instruments et la voix d'Arash donnent vie à des émotions profondes et captivantes. Avec leur nouvelle création, Les Désaxés, explorent le thème des Terres étrangères : le déracinement, l'exil, le voyage vers l'inconnu. Ce spectacle, où se mêlent danse et musique, invite à quitter ses repères pour mieux découvrir la richesse de ce qui est différent.

Les Désaxés

Cie Sylvie Guillermin & Arash Sarkechik

Vendredi 17 janvier à 20h30

→ La Source

À partir de 5 ans

Tarif : 9 € à 14 €

Vendredi 10 janvier

Soirée jeux (adultes)

Avec la ludothèque

→ Espace 3 POM' à 20h

Juste des femmes

Collectif Gouges

→ La Guinguette à 20h

Tarifs : 7 à 10 euros

Samedi 11 janvier

Annie bricole un Charlie

→ Médiathèque Paul Eluard à 10h30

Samedi 11 janvier(+dim 12 janvier)

Winter Trophy 2025

Organisé par l'ASF boules curie

Compétition internationale des sports boules

→ Halle aux sports Julie Pomagalski de 8h à 12h

Tarifs : 5 euros pour les deux jours

Plus d'infos : 07 82 70 01 36

Mardi 14 janvier

Parent'aise

Fabrication de pâte à choux

Un temps pour se retrouver entre parents pour échanger, cuisiner ou fabriquer ensemble !

→ Maison des habitants George Sand de 14h30 à 16h

Gratuit, sur inscription : 04 56 38 22 23

Mercredi 15 janvier

Instant pour tous

Création de portraits d'animaux

Créons ensemble tout en s'amusant !

→ Maison des habitants Romain Rolland de 14h30 à 16h

Sur inscription, 0,5 par personne, 1,5 € par foyer max

Atelier numérique (jeunes)

Atelier BD

→ Médiathèque Paul Eluard à 15h

Vendredi 17 janvier

Parents au fourneaux !

Venez partager des recettes entre parents et cuisiner ensemble pour mieux se retrouver !

→ Maison des habitants Romain Rolland de 9h à 11h

Parlons numérique ! (adultes)

Parlons de Linux

→ Médiathèque Paul Eluard à 18h

Soirée Et si on parlait

Vous souhaitez vous évader cet été, seul ou en groupe ?

Venez faire le plein d'infos : aides financières, bons plans

→ 38 bis de 18h à 20h



Les Désaxés

Cie Sylvie Guillermin et Arash Sarkechik

→ La Source à 20h30

Tarifs: 9 € à 14 €

Samedi 18 janvier

Annie bricole un Charlie

→ Médiathèque Paul Eluard à 10h30

Mardi 21 janvier

Parent'aise

Fabrication de bougies parfumées

Un temps pour se retrouver entre parents et discuter scolarité, parentalité... Et cuisiner ou fabriquer ensemble !

→ Maison des habitants George Sand de 14h30 à 16h

Gratuit, sur inscription : 04 56 38 22 23

Mercredi 22 janvier

Contes à croquer

→ Médiathèque Paul Eluard à 10h30

Instant pour tous

Création de mobiles d'oiseaux

Créons ensemble tout en s'amusant !

→ Maison des habitants George Sand de 14h30 à 16h

Sur inscription, 0,5 € par personne, 1,5 € par foyer max

Du 23 janvier au 13 février



Expositions

Exposition d'Amélie Feugnet et Benjamin Berthon

→ Maison des associations Nelson Mandela

Vernissage le jeudi 23 janvier à 18h

Exposition de Kako

→ VOG

Dévernissage le jeudi 13 février à 18h

Vendredi 24 janvier

Apéro Lecture

Dans le cadre des nuits de la lecture, la médiathèque propose un temps de partage de différents textes autour du thème des patrimoines. Chaque participant choisit le texte qu'il souhaite partager.

→ Médiathèque Paul Eluard à 17h30

BH Comedy Club

P&S Production

→ La Guinguette à 20h30

Tarifs : 10 €

Samedi 25 janvier

Rencontre littéraire

Mariette Nodet présentera son livre Jours blancs dans le Hardanger.

→ Médiathèque Paul Eluard à 10h30

Cocktail

Cie Sketches et Chansons

→ La Guinguette à 20h30

Tarifs : 12 €

Dimanche 26 janvier

Championnat départemental de gymnastique artistique

Organisée par l'ASF gymnastique

→ Gymnase Robert Vial de 8h à 18h

Tarif : 3 €, gratuit pour les - de 10 ans

Cocktail

Cie Sketches et Chansons

→ La Guinguette à 17h

Tarifs : 12 €

Thé dansant

Organisé par l'Ensemble d'Accordéons

→ Salle Edmond Vigne à 14h30

Tarifs : 12 €

Mardi 28 janvier

Permanences de la Licra

→ Hôtel de Ville de 15h à 17h

Parent'aise

Fabrication de barres de céréales
Un temps pour se retrouver entre parents et discuter
scolarité, parentalité... Et cuisiner ou fabriquez
ensemble !

→ Maison des habitants George Sand de
14h30 à 16h

Gratuit, sur inscription : 04 56 38 22 23

Mercredi 29 janvier

Instant pour tous

Soupe aux cailloux
Cuisinons ensemble tout en s'amusant !

→ Maison des habitants Romain Rolland de
14h30 à 16h

Sur inscription, 0,5 € par personne, 1,5 € par foyer max

Vendredi 31 janvier

Atelier Économiser l'énergie chez soi

Animé par l'Alec, dans le cadre du Mois de l'énergie
Découvrez des astuces pour réduire sa consommation
d'eau et d'énergie chez soi.

→ Maison des habitants Romain Rolland de
18h à 19h30

Gratuit, sur inscription : 04 76 00 19 09

Samedi 1^{er} février

Annie bricole un Charlie pour le Carnaval

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Meurtre à l'auberge de l'Autruche Bleue

Cie Les Brigands de la Plume

→ La Guinguette à 20h30

Tarifs : 10 €

Visite d'une copropriété rénovée

Bénéficiez de conseils d'experts pour réaliser vos
travaux de rénovation énergétique en copropriété.

→ 8 rue Gabriel Péri de 14h à 15h

Sur inscription au 04 76 00 19 09

Dimanche 2 février

Meurtre à l'auberge de l'Autruche Bleue

Cie Les Brigands de la Plume

→ La Guinguette à 18h

Tarifs : 10 €

Lundi 3 février

Permanence Alec

→ Hôtel de Ville à 13h30, 15h ou 16h30

Gratuit, sur rendez-vous : 04 76 14 00 10

Mardi 4 février

Parent'aise

À vous de choisir le thème !
Un temps pour se retrouver entre parents et discuter
scolarité, parentalité... Et cuisiner ou fabriquez
ensemble !

→ Maison des habitants George Sand de
14h30 à 16h

Gratuit, sur inscription : 04 56 38 22 23

Parlons bouquins ! (adultes)

Partageons nos coups de cœur en toute simplicité.

→ Médiathèque Paul Éluard à 17h30

Mercredi 5 février

Instant pour tous

Crêpes party
Cuisinons ensemble en toute convivialité !

→ Maison des habitants George Sand de
14h30 à 16h

Sur inscription, 0,5 € par personne, 1,5 € par foyer max

Parlons bouquins ! (jeunes)

Un club de lecture pour se rencontrer autour de
livres, BD, mangas, films...

→ Médiathèque Paul Éluard à 17h

À partir de 7 ans

Vendredi 7 février

Soirée jeux (adulte)

Avec la ludothèque

→ Espace 3 POM' à 20h

Samedi 8 février

Annie bricole la vitrine du printemps

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Enfantillages

Cie Interlude et Cie

→ La Guinguette à 20h30

Tarifs : 10 € à 12 €

Dimanche 9 février

Enfantillages

Cie Interlude et Cie

→ La Guinguette à 18h

Tarifs : 10 € à 12 €

Mardi 11 février

Parent'aise

À vous de choisir le thème !
Un temps pour se retrouver entre parents et discuter
scolarité, parentalité... Et cuisiner ou fabriquez
ensemble !

→ Maison des habitants George Sand de
14h30 à 16h

Gratuit, sur inscription : 04 56 38 22 23

Mercredi 12 février

Instant pour tous

Fabrication de bonhommes en ski
Créons ensemble tout en s'amusant !

→ Maison des habitants Romain Rolland de
14h30 à 16h

Sur inscription, 0,5 € par personne, 1,5 € par foyer max

Vendredi 14 février

Soirée jeux (familles)

Avec la ludothèque

→ Espace 3 POM' à 18h

À partir de 4 ans

Samedi 15 février

Séance d'initiation à l'éducation canine

→ Espace canin de liberté de 10h30 à
12h30

(à proximité de la salle Edmond Vigne)

Gratuit, sur inscription : 04 76 28 75 53

Annie bricole la vitrine du printemps

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Caméléon

P&S Production

→ La Guinguette à 20h30

Tarif : 10 €



Tout l'agenda de votre ville :
ville-fontaine.fr

GROUPE DE LA MAJORITÉ

Ensemble pour Fontaine

Investir pour l'avenir !

Notre collectivité a été soumise à de fortes tensions sur ses budgets successifs depuis 2020, avec l'enchaînement de 2 crises majeures successives (crise sanitaire, crise économique et sociale mondiale suite à la guerre en Ukraine). Pour préserver le fonctionnement actuel des services publics de proximité et les équipements publics, la commune a dépensé plus 2,8 millions supplémentaires par rapport aux budgets précédents ces deux crises, pour le même niveau de service à la population, soit environ 9% de son budget de fonctionnement annuel.

La pression fiscale sur les ménages fontainois étant déjà particulièrement forte, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter ses taux, contrairement à plusieurs communes de la métropole. Ainsi, ce contexte a demandé à la collectivité de s'adapter et trouver des marges de manœuvres pour ses actions, garantir la qualité des services rendus et permettre un investissement nécessaire pour améliorer l'état du parc immobilier municipal fortement dégradé, moderniser la commune.

Notre municipalité continuera ainsi le travail engagé depuis 2020 et poursuivra ses investissements en matière d'éducation, de sécurité, de transition énergétique. Ainsi, pour les 4 prochaines années, les investissements prévus se maintiennent à un niveau sans précédent à hauteur de 33,8 millions d'euros (plus de 20 millions déjà réalisés depuis 2020). Parmi eux : la finalisation d'installations des dernières caméras, la réalisation et la modernisation des avenues Croizat et Vercors, la construction du groupe scolaire Rose Valland (en remplacement de l'actuelle école Robespierre), l'extension du cimetière de l'Argentière, un plan de travaux sur le centre nautique.

Ces investissements d'avenir sont ainsi possibles, malgré le contexte précédemment évoqué, grâce à la volonté politique de la majorité municipale de toujours davantage maîtriser ses dépenses de fonctionnement et anticiper au maximum les difficultés à venir.

Luc Forestier, président

Franck Longo, maire

Adjoints : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro.

Conseillers délégués : Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Christian Faure, Michel Carras, Abdelkader Otmani.

Conseillers : Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi, Geneviève Berail.

GROUPES DE L'OPPOSITION

Fontaine, notre planète
commune, écologique et solidaire

Une gestion à bout de souffle

Le rapport d'orientation budgétaire 2025 révèle des choix financiers contestables, influencés par l'alignement politique de la municipalité sur le gouvernement en place.

Contexte global: un alibi insuffisant

La municipalité invoque les crises nationales et internationales pour justifier des mesures d'austérité aux conséquences concrètes : hausse des impôts locaux et des tarifs, réduction des services publics et retard dans le seul projet "emblématique" : la construction du groupe scolaire Rose Valland.

Une gestion déséquilibrée

Ces justifications dissimulent une gestion déséquilibrée, marquée par des dépenses mal maîtrisées et des recettes insuffisantes, hors impôts, dues à l'immobilisme en matière de logement et au manque de dynamisme économique, limitant la réponse aux besoins des habitants.

Des promesses non tenues

Les 44 millions d'euros d'investissements promis en début de mandat s'effondrent, avec moins de 25 millions € susceptibles d'être réalisés. De nombreux projets majeurs, comme la rénovation des écoles, du centre de loisirs Saint Nizier, la végétalisation et les aménagements urbains, subissent retards, abandons ou réductions, révélant un manque de pilotage et d'anticipation, au détriment de la qualité de vie des habitants.

Jean-Paul Trovero (PCF), président

Amélie Amore (PS),
Raymond Souillet (société civile)
Laurent Jadeau (PCF)

Oser à Fontaine

Exercice de gestion ou conviction ?

Le contexte politique national est instable, la France est très partagée et c'est inédit.

Un environnement par conséquent compliqué qui implique des politiques fortes. Et c'est là que nous voyons si une collectivité est capable de marquer d'une pierre blanche ses priorités essentielles.

Le débat d'orientation budgétaire révèle les positions politiques des différents groupes. La majorité municipale se positionne du camp présidentiel macroniste. De notre côté, nous préférons lutter contre les cures d'austérité du gouvernement.

La hausse des prix de l'électricité, les baisses de subventions de l'État aux collectivités locales, le faible niveau d'investissement national conduisent notre commune à faire avec des moyens contraints.

Heureusement, la gauche à Fontaine a freiné ces élans néfastes : la hausse des impôts locaux du mandat précédent, conjuguée à la hausse mécanique des bases d'imposition et cumulée au désendettement passé ont donné l'oxygène nécessaire pour investir. Le Maire ne l'admettra pas et se félicitera de son action. Pourtant, sans ressources aucun service ni projet structurant n'aurait été envisageable.

Ces recettes doivent rendre les services solidaires pour tou.te.s. À Fontaine, beaucoup sont en difficulté. Climat social dégradé, pouvoir d'achat en berne, inflation, nous pourrions donc attendre un coup de pouce réel de la ville. Pourtant, pas un mot dans le Rapport d'Orientation Budgétaire sur les questions sociales. Pas un centime de plus ne sera octroyé.

Par ailleurs, ceux-là même qui fustigeaient les trop nombreux emplois municipaux devraient admettre qu'ils sont indispensables. Après avoir mené les réformes exigées par la loi, ils constatent que baisser la masse salariale exige plus que leurs discours démagogiques passés.

Mais vigilance : ils veulent faire des « économies » sur le dos des équipes, travailler sur une « refondation et restructuration » avec départs en retraite non remplacés, ça ne vous rappelle pas les discours nationaux ?

Sophie Romera (L'APRÈS), présidente

Jérôme Dutroncy (LFI)

LES SERVICES MUNICIPAUX EN BREF



À votre service

→ Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

→ Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30
04 765 38600 (demandes d'intervention)

→ Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

→ Marchés

Marcel Cachin (matin) : mardi, jeudi, samedi
et dimanche

Place Louis Maisonnat (matin) : mercredi et
vendredi

→ Marché de producteurs

Place Louis Maisonnat (après-midi) : mercredi

Santé

→ Espace santé Simone Veil

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46
Accompagnement santé, lieu d'écoute,
vaccinations gratuites

→ Centre de santé sexuelle

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40
Conseils et informations, consultations
médicales, entretien individuel ou de couple

Petite enfance

→ Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

Espace famille

14 boulevard Joliot-Curie - 04 57 38 50 10
espace.famille@ville-fontaine.fr

Loisirs

→ Centre nautique Lino Refuggi

76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62
Le centre nautique Lino Refuggi vous accueille
tous les jours dans ses 2 bassins intérieurs :

Le lundi : 12h-13h25

Le mardi : 12h-13h25

Le mercredi : 16h15-19h30

Le jeudi : 11h30-13h45

Le vendredi : 11h30-13h45 et 16h45-19h30

Collecte sélective et tri

→ Renseignements : 0 800 50 00 27

→ Déchets ménagers (poubelle grise) :

Habitat collectif mardi et vendredi.

Habitat individuel mardi ou vendredi.

→ Déchets recyclables (poubelle verte) :

Habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel
lundi ou jeudi.

→ Déchets alimentaires (poubelle marron) :

Jeudi et vendredi

→ Verre : containers spéciaux

Déchèterie Fontaine

→ Horaires "Proxi-plus" modifiés au 1er juillet 2024

Toute l'année (sauf juillet et août)

Mardi et mercredi : 8h15 < 14h15

Jeudi : 8h15 < 12h15

Vendredi et samedi : 8h15 < 12h et 13h < 17h30

Du 1^{er} juillet au 31 août

Du mardi au samedi : 8h15 < 14h

Urgences

→ Police municipale :

04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

→ Urgence gaz : 0 810 43 30 38

→ Urgence électricité : 09 726 750 38

→ Fuites d'eau sur le réseau

d'eau public potable

En journée 8h30-12h et 13h30-17h30

(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048

Nuit et week-end : 04 76 98 24 27



Tous les services municipaux : ville-fontaine.fr

Éducation

Préinscriptions pour la rentrée 2025

Votre enfant est né(e) en 2022 ? Vous êtes invités
à le préinscrire pour la rentrée scolaire 2025
auprès de l'espace famille. Les pièces à fournir :

- livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- carnet de vaccination
- attestation Caf (avec numéro allocataire et quotient familial)
- avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023
- selon la situation : jugement de divorce ou de garde alternée, notification de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé

La toute petite section

Une préinscription est également possible en
classe de toute petite section pour les enfants
nés entre janvier et juin 2023. Cette préinscription
ne constitue cependant pas un accord car les
places sont limitées.

À vos agendas

Les inscriptions se dérouleront du lundi 3 février
au lundi 31 mars 2025 aux horaires d'ouverture
de l'espace famille :

- lundi, mercredi, jeudi : 8h-12h et 13h-17h
- mardi : 8h-12h et 16h30-18h
- vendredi : 8h-12h

Renseignements Espace famille

14 boulevard Joliot-Curie - 04 57 38 50 10
espace-citoyens.net/fontaine



Vœux du Maire
à la population

Vendredi 10 janvier
18h30
à La Source